



Réunion	24 mai 2018 à Varennes-Vauzelles
Procès-verbal	N° 34
Présidence :	M. Alain BUCHETON
Presentes:	MM. TREPKA Nicolas – ARCHAMBAULT Anthony

## 1 – FOOT A 11

### 1.1 DEMANDE

Match N° 50646.2 - U18 série 1 – Vauzelles 1 / Cosne 1 du 26/05/2018.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre le 30/05/2018.

La commission invalide cet accord, le 26 étant la dernière journée de championnat.

### 1.2 FORFAITS

Match N° 50413.2 - U15 Access. – Auxerre Stade 1 / Vauzelles 1 du 19/05/2018.

Forfait déclaré de l'équipe de Vauzelles.

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe de Vauzelles sur le score de 3-0 et en reporte le bénéfice au club de Auxerre Stade. Pour l'équipe de Vauzelles -1 point de pénalité et amende de 12€.

Match N° 50411.2 - U15 Access. – Joigny 1 / Rcncs 1 du 19/05/2018.

Forfait déclaré de l'équipe de Racing Club Nevers Challuy Sermoise.

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe de Rcncs sur le score de 3-0 et en reporte le bénéfice au club de Joigny. Pour l'équipe de Rcncs -1 point de pénalité et amende de 12€.

## 2 – FOOT A 8

### 2.1 DEMANDES

Match N° 51244.1 - U13 série 1 P2. – Rcncs 1 / Snid 1 du 19/05/2018.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre le mercredi 23/05/2018.

La demande et l'accord ayant été formulés sur « Footclubs » le 22 mai, la commission considère que la rencontre s'est jouée sans accord de la commission et met une amende de 31€ aux deux clubs.

Match N° 51337.1 - U13 série 2 Poule C. – Guérigny-Urzy 2 / SLA 09 2 du 02/06/2018.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre le 26/05/2018.

Demande validée. Match N° 51284.1 - U13 série 2 Poule A. – Cosne 2 - Guérigny-Urzy 1 du 02/06/2018.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre le 26/05/2018.

Demande validée.

Match N° 51301.1 - U13 série 2 Poule B. – Brassy 1 – Rcncs 2 du 05/05/2018.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre le 26/05/2018.

Demande validée.

Match N° 51310.1 - U13 série 2 Poule B. – Snid 2 – E-Entrains 1 du 02/06/2018.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre le 26/05/2018.

Demande validée.

Match N° 51338.1 - U13 série 2 Poule C. – Snid 3 - Chantenay 1 du 02/06/2018.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre le 26/05/2018.

Demande validée.

## 3 – FOOT ANIMATION

### 3.1 Absences

- Du club de La Machine sur le plateau U9 du 2 juin à Moulins Engilbert, raison invoquée, engagement par ailleurs sur un tournoi.
- Du club du Snid sur le plateau U11 du 2 juin à Cosne, raison invoquée, engagement par ailleurs sur un tournoi, d'autre part, à cette même date le club du Snid annule son engagement à organiser un plateau U11 pour les mêmes raisons.
- Du club du Snid sur le plateau U9 du 2 juin à Moulins Engilbert, raison invoquée, engagement par ailleurs sur un tournoi.

Bien évidemment la commission déplore ces prises de décision au détriment de nos organisations et des engagements communs pris en réunions de plateaux.

## 4 – COURRIERS

De Mme Millerot secrétaire du club du Snid concernant la rencontre U13 série 2 Poule C match n° 51334.1 Nancy 1 / Snid 3 du 19 mai.

La commission a demandé au club de Nancy de lui fournir des explications sur l'agissement de son éducateur, demande restée sans réponse à ce jour !

Par conséquent elle demande au trésorier du District de débiter le compte club de Nancy de 180.90€ correspondant aux frais de déplacement au bénéfice du club du Snid.

La commission considère le forfait et donne match perdu par pénalité (-1 point) au club de Nancy sur le score de 0/3 et en reporte le bénéfice à l'équipe du Snid. Amende 15€.

## 5 – INFOS CLUBS

### 5.1 FINALES DE COUPES DEPARTEMENTALES

La commission informe que les finales des coupes Départementales U15 et U18 auront lieu le samedi 16 juin après-midi sur les installations de Cosne sur Loire.

### 5.2 FESTIPOUSS « Roland LAMBERT »

La commission rappelle que tous les clubs sont convoqués quel que soit le nombre d'enfants disponibles.

### 5.3 TOURNIS BEACH-SOCCER

La commission rappelle le planning du week-end des 02/03 juin sur les installations en sable du club de tennis de Cosne sur Loire, stade Raphaël Giroux.

Samedi 02 Tournoi U15 de 9h à 12h.

Samedi 02 Tournoi U18 de 14h à 17h.  
Dimanche 03 Tournoi Féminines Séniors de 09h à 12h.  
Dimanche 03 Initiation au Beach de 14h à 17h.

#### 5.4 FIN DE SAISON

La commission rappelle qu'en U15-U18 Séries, U15-U18 Access aucune rencontre ne sera prise en compte après le 26/05/2018.

Pour les séries U13 aucune rencontre ne sera prise en compte après le 02/06/2018.

Le Président.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'Le Président.'